

Le Goéland

Journal municipal de Saint-Siméon



Déjà la deuxième parution de notre nouveau journal municipal. Le printemps a fait son apparition et nous amène vers des températures plus clémentes.

Ceci m'amène à vous faire part, et vous en conviendrez, que Saint-Siméon est une place de choix où il fait bon vivre. La vitalité de notre municipalité passe par la croissance de notre population. De là l'importance d'offrir aux nouvelles familles un endroit où s'installer et bâtir leur avenir au sein de notre collectivité.

C'est pourquoi un tout nouveau quartier résidentiel a vu le jour sur la première Avenue. Situé entre l'école des Découvertes et le centre Multi Récréatif, ce développement est l'endroit idéal pour les jeunes familles et les personnes désirant vivre en toute quiétude.

Il y a aussi des projets pour lesquels nous sommes partie prenante et nous avons des obligations auxquelles nous ne pouvons pas nous soustraire. Donc, via le programme TECQ, issu de la taxe d'assise, nous continuerons d'investir dans nos infrastructures routières, d'aqueduc et d'égout.

Cette année, nous prévoyons la réfection complète de la rue Bélanger à l'aide du programme précédemment mentionné. Cette intervention se révèle prioritaire suite au dépôt de notre plan d'intervention exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Également, vous pourrez bientôt remarquer l'apparition de lumières de rues de type DEL, beaucoup plus efficace en terme de rendement énergétique et de qualité d'éclairage. Cette conversion débutera cette année et s'effectuera graduellement au cours des années à venir.

Nous serons également proactifs sur l'élaboration de projets futurs, tels le centre Plein Air, le site de l'Île, le centre Multi Récréatif et nos infrastructures municipales.

Finalement, dans la mesure du possible, nous voulons faire en sorte que nos aînés puissent demeurer le plus longtemps dans notre municipalité afin que nous puissions profiter de leur présence.

Attendu que les budgets et les activités d'investissement vont de pair, je crois que nous devons nous assurer d'avoir les bonnes priorités et que celles-ci soient centrées sur les besoins réels de notre municipalité.

Face aux enjeux financiers et à la croissance continue des montants liés à nos diverses obligations régionales et locales, nous serons obligés de gérer avec prudence. Il est très important de continuer à offrir à notre population des services de qualité et surtout de respecter la capacité de payer de nos contribuables.

Pour terminer, je désire au nom du conseil municipal et de toute la population de Saint-Siméon remercier monsieur André Bélanger qui prend sa retraite après 40 ans de loyaux services au sein du corps de pompier de la municipalité de Saint-Siméon ainsi que plusieurs années à titre de chef de celui-ci. Nous tenons par le fait même, à souhaiter la bienvenue à monsieur Robert Poirier qui assurera l'intérim pour les prochains mois.

Au plaisir de vous informer lors de notre prochaine parution.

Denis Gauthier,
Maire

LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS

Des contributions financières ont été accordées à l'Organisme gaspésien des personnes atteintes de cancer (OGPAC), à la Croix-Rouge canadienne et à l'Association sportive chasse et pêche de la Baie-des-Chaleurs.

Une demande de dérogation mineure a été accordée :

Lot 5 595 104 :

Le propriétaire désire construire en cour avant un garage annexé à la résidence. Le garage annexé serait situé à une distance variant de 6,5 mètres à 6,8 mètres de la ligne avant du lot, alors que le règlement de zonage exige une marge de recul avant minimale de 7,6 mètres.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins (le demandeur est le propriétaire du lot voisin au Nord et la Municipalité est propriétaire de la station de pompage au Sud);

CONSIDÉRANT QUE ce projet devrait améliorer l'apparence extérieure de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE le mur avant du garage annexé aura deux fenêtres et que le revêtement extérieur sera identique à celui de la résidence, soit en vinyle, tel qu'indiqué au permis de rénovation numéro 5055-18-01 de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE la présence du garde-corps sur la galerie construite sur le toit du garage améliorera l'apparence et l'intégration architecturale au bâtiment;

ET compte tenu de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme donné le 21 février 2018;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant le lot 5 596 104 du cadastre du Québec.

Il a été RÉSOLU :

- que la Municipalité de Saint-Siméon adhère à la Société d'aide au développement de la collectivité de Baie-des-Chaleurs (SADC) pour un montant de 50 \$.
- que la Municipalité de Saint-Siméon informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- de désigner madame Annie Dupéré et messieurs Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Maxime Arsenault et Elie Arsenault à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme, et ce, conformément à l'article 7 du règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme.
- d'accepter la nomination de monsieur Robert Poirier au poste de chef du service incendie de la Municipalité de Saint-Siméon.
- que la Municipalité adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 126 \$, représentant le coût de la cotisation annuelle.
- que monsieur Serge-Paul Jean soit désigné à titre de représentant de la Municipalité pour siéger sur le comité de suivi visant à encadrer le fonctionnement et le développement d'un centre de formation pour les services incendie de la Baie-des-Chaleurs.
- que la Municipalité de Saint-Siméon se retire du regroupement des offices d'habitation et demeure avec le conseil d'administration actuellement en place.
- de remercier monsieur André Bélanger suite à son retrait à titre de chef du service incendie et d'en faire une motion de remerciement.

Lors de la période de questions de cette séance, les sujets suivants ont été abordés :

- Divers échanges ont porté sur les modalités d'émission des permis et dérogations, la pêche aux coques dans le secteur Est, à l'Île, et la possibilité de posséder un règlement sur d'éventuels déversements de matières dangereuses sur le boulevard Perron.
- Des félicitations ont été données pour l'organisation de la dernière édition de l'événement Plaisirs d'hiver et au personnel des travaux publics concernant les opérations de déneigement.

Prenez note que les procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires se retrouvent sur le site Internet de la Municipalité.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Où : Centre communautaire Jean-Guy-Poirier.
Quand : **7 mai 2018 et 4 juin 2018**
Heure : 20 heures

PAIEMENTS DE TAXES VIA ACCÈS-D

Si vous effectuez vos paiements de taxes par Accès-D, il est très important d'annuler l'ancien matricule et d'entrer une nouvelle facture avec le **nouveau matricule 2018** (en vigueur depuis la rénovation cadastrale) qui se retrouve sur votre compte de taxes 2018.

BIBLIOTHÈQUE

Dans quelques jours, les dernières traces de l'hiver seront disparues et nous nous dirigerons vers une nouvelle saison nous promettant des journées plus clémentes. Nous pourrions alors sortir plus souvent dehors et profiter du bon air gaspésien.

La bibliothèque continue ses activités. À la bibliothèque, quelques bénévoles ont assisté le 11 avril dernier à une réunion de secteur tenue à

Bonaventure et elles se rendront le 28 mai prochain à Murdochville pour assister à l'assemblée générale annuelle.

Les activités de l'heure du conte sont présentées régulièrement à la bibliothèque. Parents, grands-parents, responsables de garderies : vous êtes invités à accompagner vos petits. Ces activités sont stimulantes pour les enfants et ils n'en retirent que du bon. Pour information, consultez la page Facebook de la bibliothèque ou téléphonez au (418) 534-3928.

Les Stroumpfs ont 30 ans. Pour l'occasion, un concours est organisé du 3 avril au 25 mai dans les bibliothèques. Quinze beaux prix à gagner, dont des bandes dessinées et des jeux. Visitez votre bibliothèque et remplissez un feuillet de participation. Il y a trois questions faciles à résoudre auprès de vos jeunes ou sur Internet. Le tirage des prix aura lieu le 6 juin.

Vous désirez en apprendre un peu plus sur les oiseaux qui approchent vos mangeoires ou se posent dans votre cour? En avril, mai et juin, on vous propose une nouvelle collection de livres ayant pour thème les oiseaux. C'est gratuit, tout comme la plupart de nos prêts.

Je termine en vous proposant quelques nouveautés disponibles à la bibliothèque :

- **On m'appelle encore « Madame la juge »**
Nicole Gibeault
- **Collection privée**
Danielle Steel
- **La Bolduc**
Marie-Louise Monast
- **Le Gazon ... plus vert de l'autre côté de la clôture?**
Amélie Dubois
- **Julie, droguée et prostituée malgré elle**
Odette Mainville
- **Les portes du couvent (tome 3)**
Marjolaine Bouchard
- **L'impossible aveu**
Nicole Provence
- **Le grand magasin (tome 3)**
Marylène Pion

Bonnes lectures et bon printemps!

Hugnette Lepage,
Responsable

CAMP DE L'ÎLE-AUX-PIPIANES



L'été arrive à grands pas et nous sommes déjà dans la planification du camp de l'Île-aux-Pipianes qui débutera le lundi 25 juin 2018.

Nouveauté cette année : une **soirée d'inscription** aura lieu au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier le **6 juin** à compter de 18 heures.

À la mi-mai, les enfants recevront toutes les informations par le biais de l'école et d'une nouvelle page Facebook pour nous suivre tout au long de l'été.

CONCERNANT LES ACTIVITÉS ESTIVALES :

- Les lundis, nous aurons la visite d'Émy avec ses petits amis les animaux (zoothérapie).
- Les mardis, nous aurons une sortie à l'extérieur (*remis au mercredi en cas de pluie*).
- Toutes les semaines, nous ferons des activités de cuisine, sportives, créatives, des expériences, etc.

AUTRES NOUVEAUTÉS CETTE ANNÉE :

- Un coin sera aménagé juste pour nos plus grands, tel que demandé lors de ma visite dans leur classe.
- Un beau projet pour les vélos est en train de se concrétiser en partenariat avec la Municipalité.

Nos mêmes animateurs seront là pour vous accueillir et pour profiter de cette belle saison ainsi que nos charmants parents, toujours aussi dévoués pour nous, pour vous !

Et moi, je serais là pour vous accueillir, planifier les activités avec les moniteurs et accompagner lors d'activités.

On a bien hâte de vous accueillir.

Monique Leblanc,
Coordonnatrice

CUEILLETTE DE GROS OBJETS

La Municipalité de Saint-Siméon procédera à une cueillette de gros objets les **22 et 23 mai** prochain. Ces objets devront être déposés le long de la route avant huit (8) heures le matin sans faute.

Sont considérés comme étant de gros objets :

- Appareils électriques
- Ameublements
- Pneus d'automobile et/ou camionnette **SANS JANTE**
- Fer

Les objets suivants ne seront pas ramassés :

- Matériaux de construction
- Pièces automobiles
- Peinture
- Déchets domestiques

Merci de votre habituelle collaboration.

Prenez note qu'en tout temps vous pouvez déposer du **fer dans le bac situé dans la cour arrière du garage municipal.*

Concernant la collecte régulière des ordures, prenez note que l'horaire estival débutera le **7 mai**. Les ordures seront donc ramassées chaque lundi.

CERCLE DE FERMÎÈRES

En espérant que la chaleur du printemps nous arrivera bientôt; mais en attendant, les membres de votre cercle ne chôment pas.

Le début du printemps a été productif et les activités se sont succédé, toutes aussi intéressantes les unes que les autres.

Laissez-moi tout d'abord commencer avec un énorme **MERCI!**

Dans le cadre de la semaine nationale de l'action bénévole, il est important de souligner le travail de nos membres sur différents comités et tâches. Sans elles, le Cercle ne serait pas ce qu'il est. Que ce soit au niveau du CA, de l'organisation des ateliers, des métiers à tisser, des rencontres avec les membres et les jeunes du primaire, des réunions mensuelles et toutes autres réalisations, l'implication des bénévoles est une source de richesse incroyable! Tout ça est un travail d'équipe! Merci pour tout ce temps donné à faire grandir et avancer notre Cercle! Vous êtes précieuses pour nous! **MERCI!**

CONCOURS D'ARTISANAT

Comme les membres ont travaillé fort durant toute l'année, c'est le moment de les récompenser. Plusieurs artisanes sont ressorties gagnantes des concours d'artisanat inter-cercle et locaux.

Bravo à toutes ces artisanes qui ont travaillé fort tout au long de l'année afin de nous présenter de très belles pièces. Un bravo tout spécial aux nouvelles qui ont osé et qui se sont vu décerner des prix. Un bel exemple de persévérance.

CONGRÈS RÉGIONAL

Le 4 mai aura lieu à La Marthe, notre congrès régional annuel. Quatre membres y participeront. Une belle façon de terminer l'année.

ATELIER AVEC LES JEUNES DE 5^E ET 6^E ANNÉE

Encore une fois cette année, dans le cadre de concours jeunesse, une quinzaine de jeunes du primaire ont eu l'opportunité de venir au local fabriquer des figurines en feutrine. Elles seront exposées lors de notre Congrès et des prix de participation seront attribués par tirage au sort. Bonne chance à tous!



LIVRE DE RECETTES

Grâce à la générosité de la Caisse populaire des Quatre-Vents, nous pouvons vous offrir à nouveau, notre livre de recettes.

Une réimpression qui sera toute fraîche sortie de l'imprimerie pour notre exposition annuelle.

EXPOSITION ANNUELLE

Notre exposition annuelle aura lieu les **12 et 13 mai** prochain. Elle revêtira cette année un caractère bien spécial, car nous soulignerons le 85^e anniversaire de notre Cercle.

Une exposition de grande envergure où vous pourrez voir des pièces d'hier à aujourd'hui. Un beau voyage dans le temps de nos mères, de nos grands-mères.

Vous pourrez aussi observer l'évolution de l'artisanat avec les réalisations de nos membres. Venez encourager votre Cercle de Fermières : on vous y attend!

UNE DATE À METTRE À VOS AGENDAS :

- 12 et 13 mai 2018, de 10 h à 16 h
- Centre communautaire Jean-Guy-Poirier

Bon printemps!

Louise Henry,
Présidente

FABRIQUE

Depuis mon dernier message, nous avons eu la célébration de la messe chrismale par Mgr Gaétan Proulx, qui fût sans aucun doute un succès et où nous avons reçu les paroisses de la Gaspésie. Merci au comité de la pastorale du Cœur de la Baie et aux équipes des paroisses de Bonaventure, Caplan, Saint-Siméon, Saint-Elzéar et Saint-Alphonse qui ont fait un excellent travail afin de vous offrir une célébration de cette qualité.

Merci aux bénévoles, à la chorale la Voix des Ondes et à la brigade. Impossible d'oublier l'équipe des marguillères, marguilliers ainsi que les conjointes et conjoints de ces derniers. Je sais que ceci représentait un énorme défi pour une nouvelle équipe, ceci nous a motivés au maximum. Finalement, merci à notre pasteur, monsieur Chester Cotton.

Aussi, nous avons fait le remplacement des portes centrales. Il m'est impossible de passer sous silence la très bonne collaboration du Centre de Rénovation Home Hardware pour sa contribution lors de notre achat du matériel.

Dans le futur, nous allons faire certains travaux qui sont nécessaires. Nous allons faire en sorte de trouver de l'argent pour minimiser nos coûts d'exploitation.

En ce qui concerne le paiement de la capitation (dîme, entretien des cimetières), vous pouvez effectuer plusieurs versements en fonction de votre capacité de payer. Je réalise qu'il y a beaucoup de travail effectué par des gens bénévoles pour les messes, services funéraires et autres cérémonies dans notre paroisse. Sans eux, il nous serait impossible de fonctionner.

Le 17 mai prochain, à 19 heures, nous aurons la visite de Mgr Gaétan Proulx, pour la confirmation des enfants des paroisses du Cœur de la Baie. Si vous le désirez, je vous invite à assister à cette cérémonie qui sera un moment important dans la vie de ces jeunes.

En dernier lieu, je vous informe que nous sommes à la recherche de bénévoles pour nos célébrations de la parole et il y a toujours un poste à combler au sein de la Fabrique. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec moi au (418) 534-3292.

Denis Drouin,
Président

RECRUTEMENT



Le service de premier répondant de Saint-Siméon est en période de recrutement. Si tu as le goût de donner de ton temps et t'impliquer socialement, voici l'opportunité de le faire.

Une formation de 60 heures te sera offerte gratuitement et trois mises à niveau annuellement.

Pour souligner ton intérêt ou pour toute information supplémentaire, communique avec le responsable du service à l'adresse courriel suivante : premier.repondant234@gmail.com.

Stéphane-Alexandre Blais,
Agent de communication

MAISON DE LA FAMILLE

PROGRAMMATION DU PRINTEMPS 2018

EN ATTENDANT BÉBÉ*

→ Rencontres prénatales pour les couples comprenant quatre (4) soirées prénatales et une journée de préparation à la naissance, débutant le mardi 1^{er} mai de 18 h 30 à 21 h 00.

Coût : 65 \$ par couple

YOGA PRÉNATAL*

→ Série de sept (7) rencontres offerte le jeudi soir à partir du 3 mai de 18 h 30 à 20 h 30.

Coût : 75 \$ par série

JOURNÉE INTENSIVE DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE*

→ Un samedi par mois de 9 h 30 à 17 h 30, offert dans le dernier trimestre de la grossesse.

Prochaine journée prévue : **9 juin**

Coût : 50 \$ par journée, par couple

RETROUVAILLES POST-NATALES*

→ Les parents sont invités à venir partager leur histoire de naissance et présenter leur poupon, le lundi **30 avril** de 13 h à 16 h.

Gratuit

ATELIER DE MASSAGE POUR BÉBÉ*

→ Série de cinq (5) rencontres, les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30, dès le 3 mai.

Coût : 55 \$ par série

ENTRAÎNEMENT-POUSSETTE*

→ Les mercredis de 10 h à 11 h, à partir du 25 avril. La première rencontre sera d'une durée de 2 heures, soit de 9 h à 11 h.

(1 h d'information et 1 h d'entraînement).

Coût : 95 \$ pour 8 rencontres

CAFÉ-RENCONTRE DE SOIR

→ Pour les parents d'enfants de 0 à 18 ans.

→ 1 à 2 fois par mois. Appelez-nous pour nous partager les sujets qui vous intéressent.

Gratuit

* Toutes les activités portant une étoile nécessitent une inscription à l'avance.

HALTE-GARDERIE COMMUNAUTAIRE

Objectifs :

- Permettre aux parents d'enfants d'un à cinq ans de s'offrir un moment de répit.
- Offrir l'occasion aux enfants de socialiser à travers des activités amusantes et diversifiées.
- Enrichir l'expérience parentale par l'implication bénévole et créer un réseau naturel de soutien.

Horaire :

ACTIVITÉ GRATUITE, tous les jeudis et le premier et dernier lundi du mois, de 9 heures à 16 heures.

Soit les :

- | | | | |
|------------|----------|----------|----------|
| ▪ 26 avril | ▪ 7 mai | ▪ 24 mai | ▪ 4 juin |
| ▪ 30 avril | ▪ 10 mai | ▪ 28 mai | ▪ 7 juin |
| ▪ 3 mai | ▪ 17 mai | ▪ 31 mai | |

Inscription :

Contactez Mariève Boucher par courriel au mfdgarderie@navigue.com ou par téléphone au (418) 534-4449.

Toutes ces activités ont lieu à Bonaventure au 105, avenue Grand-Pré, local 104.

À noter que les coûts d'inscription et de déplacement ne doivent en aucun temps être un empêchement à participer aux divers ateliers offerts. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.

Pour plus de détails, surveillez la page Facebook et abonnez-vous aux envois courriel via le mdfanimation@navigue.com ou en téléphonant au (418) 534-4449.

MERCI AUX BÉNÉVOLES

La 44^e édition de la Semaine de l'action bénévole venant tout juste de se terminer, la Municipalité de Saint-Siméon tient à **remercier tous les bénévoles** s'impliquant de près ou de loin dans notre communauté.

Afin de célébrer l'apport inestimable de nos précieux bénévoles, une rencontre sociale sous format 5 à 7 aura lieu à la fin août. Vous en serez informés par courrier d'ici là.

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC CONCERNANT TROIS DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON.

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de la Municipalité que trois demandes de dérogations mineures ont été présentées :

Pour un immeuble situé au 296, boulevard Perron Est, sur le lot 5 596 226 du cadastre du Québec. Cette demande de dérogation mineure aura pour effet de permettre la construction d'un garage isolé complémentaire à la résidence, ayant des murs d'une hauteur de 3,7 m et situé en grande partie dans la cour avant, alors que le règlement de zonage permet des murs d'une hauteur maximale de 3 m et situé dans les cours latérales ou arrière;

Pour un immeuble situé au 151, route Poirier, sur le lot 5 595 850 du cadastre du Québec. Cette demande de dérogation mineure aura pour effet de permettre la construction d'un garage isolé ayant une superficie de 71,35 m² alors que le règlement de zonage permet une superficie maximale équivalente à 75% de la superficie de la résidence en zone résidentielle, soit 53,72 m²;

Pour un immeuble situé au 101, boulevard Perron Ouest, sur les lots 5 595 783 et 6 099 738 du cadastre du Québec. Cette demande de dérogation mineure aura pour effet de régulariser un empiètement du bâtiment commercial dans la marge de recul arrière. Le bâtiment est situé à 6,12 m de la ligne arrière au lieu du minimum autorisé à 6,4 m. Permettre un agrandissement du bâtiment commercial à une distance de 0,6 m de la marge de recul latérale au lieu du minimum autorisé à 2,32 m;

Le conseil municipal doit statuer sur ces demandes lors de l'assemblée publique du 7 mai 2018 qui se tiendra à 20 h au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Donné à Saint-Siméon, le 18 avril 2018.



Nathalie Arsenault
Directrice générale, secrétaire-trésorière

REMERCIEMENT SPÉCIAL

40 ANS AU SERVICE DE SA COMMUNAUTÉ

Après avoir œuvré de nombreuses années comme pompier volontaire et chef pompier, monsieur André Bélanger tire sa révérence avec la satisfaction du devoir accompli.

La communauté des pompiers volontaires, ainsi que la population de Saint-Siméon se joignent à nous pour le remercier sincèrement de son implication sans faille ainsi que de toutes ces heures consacrées à la sécurité et au bien-être de ses concitoyens.



Notre gratitude est proportionnelle à la grandeur du travail accompli.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur avec les siens. Nous lui assurons qu'il demeurera toujours pour tous, un membre à part entière de cette belle confrérie qu'est celle des pompiers volontaires.

MERCI ANDRÉ!

Les membres du corps des pompiers volontaires

PROCHAINES PARUTIONS

À titre informatif, voici les dates relatives aux prochaines parutions du journal.

Les articles doivent être reçus au plus tard aux dates ci-dessous, à **16 heures**.

Vos articles peuvent être acheminés par courriel à administration@stsimeon.ca ou être déposés au bureau municipal.

Prenez note que tout retard pourrait occasionner la non-parution de votre article.

Dates de tombée

- 25 mai 2018
- 29 juin 2018
- 24 août 2018
- 26 octobre 2018

Mise à la poste

- 7 juin 2018
- 12 juillet 2018
- 6 septembre 2018
- 8 novembre 2018

Merci de votre collaboration.